

2016

Vivre à La Roë



Meilleurs Vœux

Toute l'Equipe Municipale vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2017 et vous convie à la traditionnelle cérémonie des vœux le samedi 7 janvier 2017 à 14 h 00 à la salle « Basse Cour ».



L'équipe municipale



Gaétan CHADELAUD
Maire

Vice Président de
la communauté de communes



Annie BEASSE
1ère Adjointe
Social



Jean Claude PESLERBE
3ème Adjoint
Voirie



Marie-Christine COMBES
Conseillère



Christelle BLAIN
Conseillère



Maryline TRETON
Conseillère



Annie DERSOIR
Conseillère



Sylvie ALLEY
Conseillère



Marie-Paule GIRET
Conseillère



Emmanuel GERBOIN
Conseiller

Les agents



Sonia BLIN
Secrétaire de mairie



Joël BOUGUET
Agent technique



Sylviane BEASSE
Agent



SOMMAIRE

Edito :	page 3
Le mot d'Elisabeth DOINEAU :	page 4
Le mot de Guillaume CHEVROLLIER :	page 5
Sécurité : Mot de la gendarmerie :	page 6
Pompiers de Fontaine Couverte :	page 6
Pompiers de Renazé :	page 7
Réalizations et projets :	page 8
Finances publiques :	page 9
Tarifs communaux :	page 10
Rétrospective :	page 11
La vie associative :	pages 13 – 16
La vie scolaire :	pages 17 – 18
Etat civil :	page 19
Agence postale :	page 19
Rencontres : Entreprise - M. DUCHET :	page 20
4L Trophy :	page 20
Action sociale :	pages 21 – 23
Environnement :	pages 24 – 27
Communauté de Communes :	pages 28 – 29
Projet éolien :	page 30

Chers amis,

A l'heure où je m'adresse à vous le conseil municipal est pratiquement à mi-mandat.

Nous faisons face aujourd'hui à un glissement des compétences communales liées à la loi NOTRE, qui nous impose des changements dans notre manière d'agir, de gérer, d'administrer le service public pour lequel je suis profondément attaché.

La gestion de l'eau et celle de l'assainissement collectif sont des chantiers qui incomberont prochainement à la communauté de communes. Sachez bien que nous serons acteurs de ce schéma et que nous ne nous contenterons pas d'être les spectateurs de cette mutation vraisemblablement nécessaire à la hauteur d'un grand territoire.

J'ai beaucoup de plaisir à m'adresser à vous à travers ce bulletin, nouvelle formule, comme l'a souhaitée la commission communication, avec cet objectif d'être plus synthétique, plus lisible en pensant à chacun d'entre vous dans sa lecture. Ce bulletin est avant tout une photographie des projets que la municipalité soutient, mais également de ceux qui sont à entreprendre, au service de tous, d'ici la fin du mandat.

Nous sommes dans une période de transition:

Énergétique avec des projets éoliens sur des communes proches de la notre, qui permettront, je le souhaite, de donner d'autres perspectives de gestion de l'énergie aux générations futures.

De prise de compétences, obligatoires, par l'intercommunalité sur des sujets que nous impose la loi, mais pour lesquelles vous pouvez compter sur mon entière implication.

Par la limitation d'une vitesse de traversée du bourg, trop souvent excessive, et la requalification de ces conditions de circulation à destination des plus fragiles, des plus vulnérables en s'orientant vers l'accessibilité pour tous.

Le conseil municipal prend très à cœur ce projet et l'ensemble des élus et agents s'implique à la réussite de la tâche qui nous incombe. La municipalité reviendra bien évidemment vers vous sur cette question centrale à travers des réunions publiques. Nous comptons sur la collaboration de chacun d'entre vous sur ce sujet majeur.

Je veux également remercier les associations et les jeunes qui progressivement rejoignent les rangs de leurs aînés pour leur implication à chaque manifestation de la commune.

Les entrepreneurs qui nous font part de leur art et transforment le commerce en une véritable fête.

Mais avant tout je veux saluer votre présence pour chacune de ces manifestations. C'est à la fois une marque de reconnaissance pour les organisateurs mais également le témoignage de votre attachement à la commune.

C'est pour toutes ces raisons que je suis impatient de vous rencontrer à la cérémonie des vœux, samedi 7 janvier 2017, qui sera également pour vous tous l'occasion de rencontrer les nouveaux résidents de la commune.

Dans cette attente je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année. Les élus et agents se joignent à moi pour vous exprimer leurs meilleurs vœux pour l'année 2017.

Le Maire
Gaëtan CHADELAUD



ELISABETH DOINEAU

Sénatrice de la Mayenne Conseillère Départementale



Elisabeth DOINEAU
Sénatrice de la Mayenne
Conseillère générale

« Terroir doit rimer avec espoir »

Jean de la Fontaine, dans la fable "le rat de ville et le rat des champs", l'affirme : la vie à la campagne est préférable à la vie citadine. Depuis le XVII^{ème} siècle, que d'évolutions !

Cette comparaison, voire cette confrontation, entre deux mondes que tout semble opposer est-elle toujours d'actualité? C'est la question que je me pose quand j'entends, quand je lis tous les commentaires sur ce sentiment de délaissement, de déclassement que ressentiraient les habitants des territoires dits ruraux. Ne ferait-il plus bon-vivre à la campagne? Serions-nous les dernières sentinelles d'un monde perdu?

L'INSEE parle de France urbaine et de France rurale et toutes ses statistiques comparent et souvent opposent les deux mondes. La campagne : un environnement préservé, des services publics qui disparaissent, une offre d'emploi moins dynamique...La ville : ses pollutions, son effervescence culturelle, ses transports collectifs... Disons-le, dans les médias et les discussions, la ruralité est trop souvent moquée, caricaturée. Elle est mise en opposition à la ville, symbole de modernité, de dynamisme et de progrès. La ruralité serait vieillissante, conservatrice, coupée du monde.

Tout cela est dit sans nuance, donc sans discernement.

Le géographe Christophe Guilluy, précurseur de la notion de "France périphérique", l'affirme : "une révolution démographique silencieuse dans l'ensemble des départements vient contredire l'idée d'une France du vide face aux métropoles mondialisées". La population serait en hausse dans presque tous les départements. Mais, les défis sont considérables parce qu'on observe une forte proportion de ménages modestes, un affaissement de l'emploi et une baisse importante des moyens pour maintenir les équipements publics et les commerces.

À tout cela s'ajoute la crise agricole qui s'installe durablement, qui mine le moral et qui a des conséquences terribles sur les emplois directs et indirects dans nos territoires.

Pour répondre à ces détresses, l'Etat et les collectivités n'ont pas manqué, ces derniers mois, de lancer dispositifs, contrats, pactes, afin d'aider les initiatives, quelles qu'elles soient, à se développer. Chacun a pris conscience que cette France des petites villes, des villes moyennes et des zones rurales concentre 60% de la population face à la France des métropoles. Il était donc URGENT de soutenir ces territoires avant qu'ils ne glissent vers un déclassement social et vers une désaffiliation politique et culturelle.

Les enjeux sont nombreux : favoriser l'emploi, vaincre la désertification médicale, éviter la fracture numérique, bref, donner toutes leurs chances aux populations de ces territoires. L'heure n'est plus aux promesses et aux déclarations d'amour pour la ruralité, mais à la mise en œuvre, et je sais que communes, intercommunalités, département et région sont passés à l'action.

Rappelons aussi l'immense investissement des associations qui se mobilisent au quotidien pour faire vivre cet esprit de fraternité. Tous ces bénévoles constituent à mes yeux un formidable élan d'espoir.

Dans quelques mois, les françaises et les français voteront. Je souhaite que les choix de nos territoires soient guidés non pas avec ce sentiment de délaissement, mais bien au contraire, avec un esprit ouvert sur l'avenir, sans vaine nostalgie, simplement avec lucidité. En investissant clairement sur les zones rurales, plus de place à la comparaison, ni même à l'opposition, place à la complémentarité ! Avec l'arrivée des néoruraux, de la notion de la péri-urbanité, la campagne se réinvente une histoire !

Attachée à notre terroir et fidèle à ses valeurs, je souhaite à chacune et à chacun d'entre vous d'y trouver bonheur et espérance.

Bonne et heureuse année 2017!
Elisabeth Doineau

Guillaume CHEVROLLIER

Député de la Mayenne

Chère Madame, Cher Monsieur,

Mon équipe et moi-même sommes à votre disposition pour vous rencontrer, évoquer avec vous les sujets que vous souhaitez soumettre à mon attention et convenir ensemble de la suite envisageable à donner à vos requêtes diverses.

Député à votre écoute, je suis à votre disposition pour un rendez-vous à ma permanence de Château-Gontier, ainsi qu'aux permanences itinérantes dans les communes annoncées dans la presse.

Les informations relatives à mon activité sur le terrain et à l'Assemblée nationale sont consultables sur mon site www.guillaumechevrollier.fr

En cette période de changement d'année, je transmets à chacun de vous mes vœux mes plus sincères de santé et d'épanouissement.



Guillaume CHEVROLLIER
Député de la Mayenne

Permanence parlementaire ouverte du lundi matin au vendredi soir
35, rue Alexandre Fournier – 53200 CHATEAU GONTIER
Téléphone : 02 43 07 52 13
Courriel : guillaume-chevrollier@orange.fr
www.guillaumechevrollier.fr

SÉCURITÉ

GUIDE DE LA SÉCURITÉ

Les personnes âgées sont trop souvent victimes de la lâcheté et de la ruse de certains agresseurs, voici certaines précautions à prendre...

Des gestes simples au quotidien...

Au domicile :

Fermez votre porte à clé, même lorsque vous êtes chez vous ;

Ne laissez jamais votre clé sous le paillason ou sous un pot de fleurs ;

Équipez votre porte d'un entrebâilleur, d'une chaîne ou d'un judas ;

Ne conservez jamais une somme d'argent importante chez vous ;

Vérifiez l'identité de la personne qui frappe à votre porte avant de lui ouvrir ;

Ne dites jamais que vous êtes seul à la maison ;

Ne recevez pas des démarcheurs si vous êtes seul. Ne signez jamais un papier dont le sens ou la portée ne vous semble pas clair : parlez-en à un proche. Souvenez-vous que vous avez droit à un délai de réflexion ;

Méfiez-vous des « faux agents » : exigez la carte professionnelle si la personne se réclame d'une administration, même si elle est en uniforme.



Dans la rue

Eloignez-vous du bord de la chaussée ;
Tenez votre sac en bandoulière, toujours du côté du mur ;

Si un individu vous suit, n'hésitez pas à vous rapprocher des autres passants ou à entrer dans un lieu animé. En cas d'agression dans la rue, criez très fort pour faire fuir votre agresseur ;

Votre argent

Emportez le minimum d'argent. Conservez votre argent sur vous, plutôt que dans votre sac ;

Ne laissez jamais le code secret avec votre carte bancaire ;

Pour retirer de l'argent, faites-vous accompagner par une personne de confiance. Sinon, soyez discret lorsque vous retirez de l'argent, ne comptez pas vos billets dans la rue ou à la vue du public ;



En cas de doute, n'hésitez pas à appeler une personne de confiance : un proche, un voisin puis les services de police ou de gendarmerie en composant le 17.



Centre d'incendie et de secours

DE FONTAINE COUVERTE

Voici une nouvelle année qui s'achève et le bilan pour notre centre de secours est d'environ 30 interventions.

Le fait marquant de cette année aura été la réception du congrès de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Mayenne à Ballots le 5 novembre dernier.

A cette occasion nous avons collaboré avec nos collègues de Cuillé et Ballots à l'organisation de cette manifestation dans le même esprit que nous retrouvons lors des interventions et des exercices de formation mensuels.

Nous vous présentons nos vœux les meilleurs pour la nouvelle année.



SÉCURITÉ

UNE ANNÉE RICHE EN ÉVÈNEMENTS POUR LE CIS RENAZÉ

Un nouveau chapitre s'écrit au sein du Centre d'Incendie et de Secours de Renazé en cette année 2016.

La Ste Barbe 2015 fut marquée par le départ du CNE Joël GALISSON, Chef de Centre, pour une retraite bien méritée après 34 années de service et de son adjointe, le LT Sandrine JAGUELIN-MORILLON, pour des raisons professionnelles après 20 ans de service. Pour pallier à ces départs, un nouveau binôme a pris la direction du CIS Renazé.



Un nouveau binôme: Yoann BONNEAU et Lilian LEBRET

L'ADJ Yohann BONNEAU (34 ans) a été nommé Chef de centre le 6 juin dernier lors de la cérémonie départementale de la journée nationale des sapeurs-pompiers qui s'est déroulée au collège Alfred JARRY sous la présidence de Monsieur VEAUX, Préfet de la Mayenne et de Madame MORICE, Vice-Présidente du Conseil d'Administration du SDIS.

Il est secondé par l'ADJ Lilian LEBRET (34 ans), nommé le 1er décembre 2015, en tant qu'Adjoint au Chef de centre. Tous deux comptent 18 années de service chacun en incorporant, ensemble, les sapeurs-pompiers de Renazé le 1er janvier 1999.

Interventions en hausse...

A ce jour, 29 sapeurs-pompiers volontaires dont 3 femmes composent le CIS Renazé répartis en 4 équipes de garde. Du 01/01 au 11/10, nous avons réalisé 271 interventions (+ 12%) sur les 9 communes que nous défendons. 223 pour le secours à personnes (malaises, blessés...), 15 pour des accidents de circulation, 23 incendies et 10 interventions diverses (inondations...)

INTERVENTIONS

Nouveaux sapeurs-pompiers...

En cours d'année, 4 nouveaux sapeurs-pompiers volontaires sont venus grossir les rangs du CIS Renazé afin de palier à plusieurs départs.

Le SAP Franck BOIVIN, est incorporé depuis le 01 janvier. Les SAP Matthieu BRICIER, Steven GUEMAS et Steve BULOURDE ont réussi leur test de recrutement et ont intégrés les effectifs depuis le 01 août. Tous, ont débutés leur cursus de formation qui s'étalera sur 3 ans afin de répondre à l'ensemble des missions. Bienvenue à eux.

1ère section JSP en Mayenne

Après des tests de sélection, 12 jeunes âgés en moyenne de 12 ans ont intégré la première section de Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) de la Mayenne (dont 2 de Renazé : Lilian AMIARD et Thomas COURNE) le samedi 10 septembre dernier. Cette section a été créée par le SDIS 53 et l'UDSP sur les territoires des unités opérationnelles de RENAZÉ / CRAON et COSSE-LE-VIVIEN. Les 12 JSP seront encadrés par le LT MONTAROU Sébastien et du CAP AMELOT Aurélie, tous les deux animateurs JSP.

Ils seront formés sur 4 ans en alternant pratique et théorie au sein des 3 centres d'incendie et de secours les samedis matin. Après l'obtention du Brevet National JSP, ils pourront intégrer le corps des sapeurs-pompiers volontaires.



Comme vous avez pu le constater, le CIS Renazé a connu une année très riche en événements ! Nous tenions à vous remercier pour l'accueil que vous nous réservez, comme tous les ans, lors de nos tournées de calendriers qui se déroulent en ce moment.

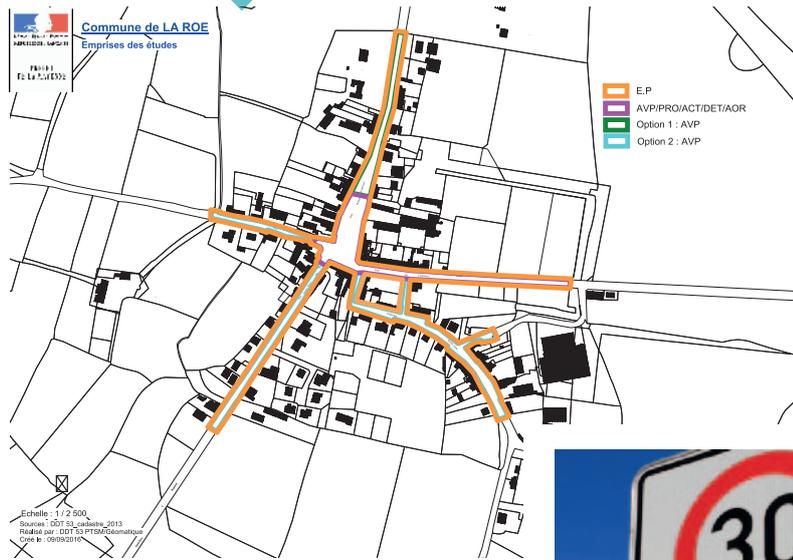
Sapeur-pompier volontaire, pourquoi pas vous ? Vous voulez vous engager dans une démarche citoyenne, aimant l'esprit d'équipe et aider autrui ? Vous avez entre 16 et 55 ans ? Alors n'hésitez pas à prendre contact au 02 43 06 4162 en laissant un message avec vos coordonnées !

L'ensemble des sapeurs-pompiers du CIS Renazé vous présente leurs meilleurs vœux pour 2017.

RÉALISATIONS - PROJETS

Travaux sur les luminaires et blocs de secours sur l'abbaye

Suite à la commission de sécurité, des observations avaient été formulées sur l'électricité de l'église abbatiale. Une rencontre a eu lieu avec l'association « les amis de l'abbaye » pour discuter sur cette problématique. Il a été décidé de changer les luminaires et d'installer les blocs de secours dans l'église avec le soutien financier de l'association. Plusieurs devis sont parvenus à la mairie et le choix s'est porté sur l'entreprise SORIEUX pour un montant de 7 024€ TTC. L'association a participé à hauteur de 30% du montant des travaux TTC.



Projets 2017

Aménagement de sécurité en traversée de l'agglomération

Suite au conseil municipal du 28 septembre dernier, la commune a souhaité lancer une étude sur l'aménagement de sécurité en traversée de l'agglomération.

Dans ce projet, la commune souhaite intégrer les travaux nécessaires à l'accessibilité des bâtiments communaux et de permettre la réduction de la vitesse dans le centre bourg pour la sécurité des usagers.

14 sociétés ont demandé le dossier de consultations et 7 ont répondu.

L'analyse des propositions est actuellement en cours.

Il est également prévu de terminer l'effacement des réseaux, rue Sainte Marie des Bois. Travaux réalisés par le SDEGM avec une participation financière de la commune pour un montant de 57 067€.

2 PROJETS EN 1

Aménagement de sécurité en traversée de l'agglomération intégrant les travaux nécessaires à l'accessibilité des bâtiments communaux.

Des critères sollicités auprès des entreprises pour déterminer le choix du maître d'œuvre ont été les suivantes : compétences, références, moyens et méthodologie, le délai d'exécution et la rémunération.

Ce projet va engager la commune sur plusieurs années et vous serez vivement sollicités pour apporter votre avis. Une réunion publique sera programmée par le maître d'œuvre au moment de l'avant-projet.

Dispositif

« argent de poche »

Du lundi 4 au vendredi 8 juillet, Amandine Dreux, Marie Peslherbe, Laura Quilloux et Oliver Foster, quatre jeunes de la commune, ont participé au dispositif Argent de poche.

Ils ont effectué différentes tâches pour mettre en valeur les bâtiments communaux : la peinture des portes de la mairie, des barrières et des bancs ainsi que de la cuisine de la basse-cour, le nettoyage des chaises, du désherbage et la remise en état du logis de l'abbé, avant les expositions estivales.



FINANCES PUBLIQUES

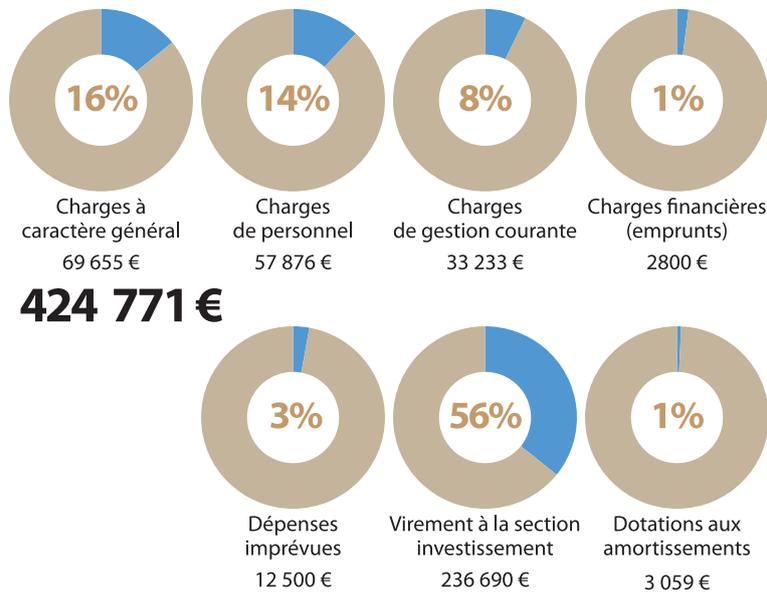
Le vote du budget communal marque un acte politique fort au travers duquel se définit la feuille de route des actions de la municipalité.

Sil'exercice budgétaire 2016 permet de poursuivre une dynamique d'économie, majoritairement destinée à la réalisation des travaux de ralentissement et de sécurisation du bourg, il est également le témoin du désengagement de l'État au travers de la diminution sans précédent de la Dotation Globale de Fonctionnement.

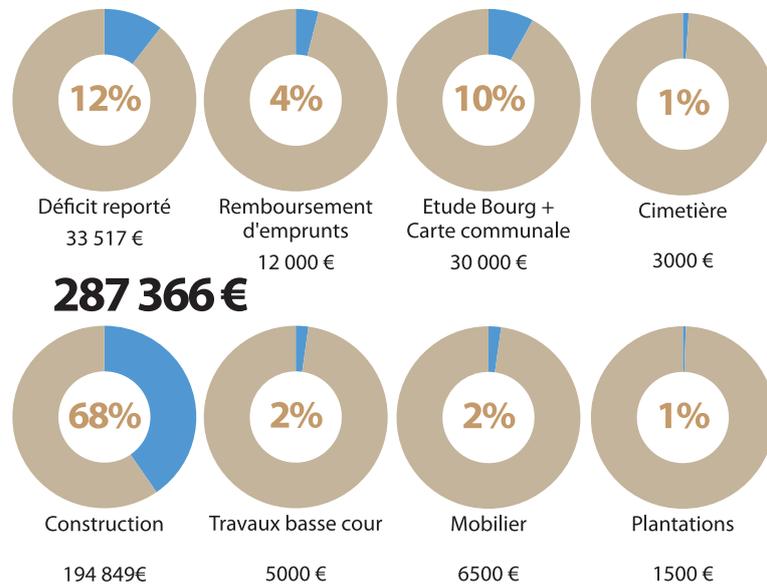
Le budget communal présenté ci-après s'emploie à résoudre la délicate équation entre stabilité de fiscalité des ménages, baisse des dotations tout en poursuivant les projets d'investissement en faveur de l'amélioration de notre cadre de vie.

Ladette delacomunes'élève à : 243 € / hab. La moyenne départementale est de 539€ / hab. (source DGFIP)

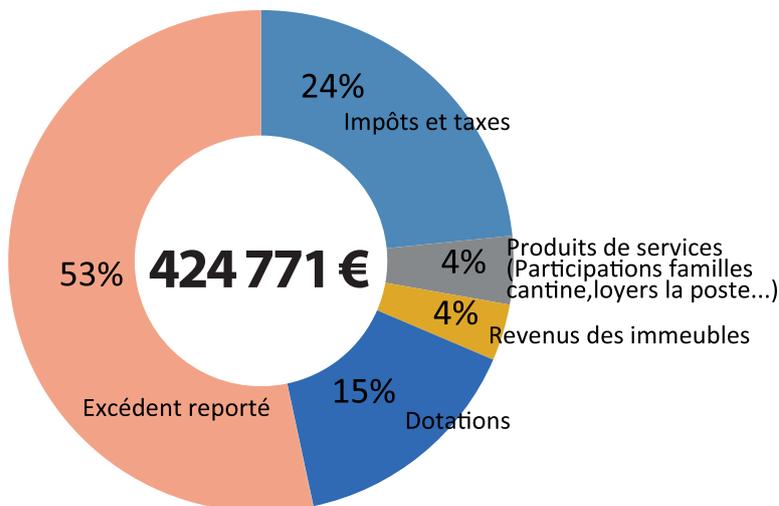
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR SECTEUR



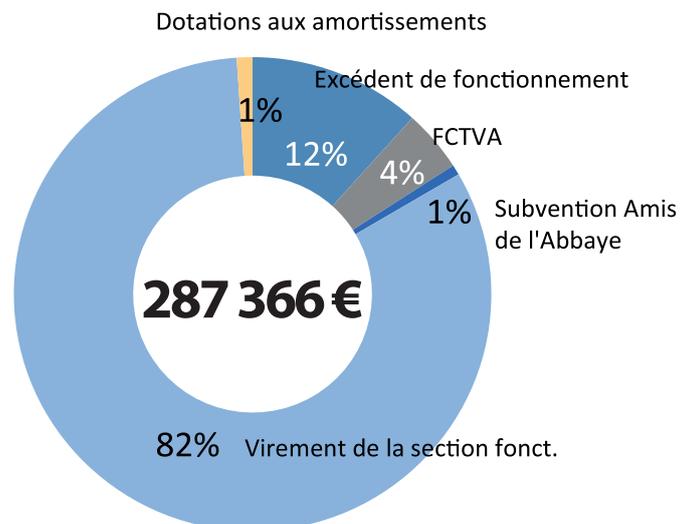
INVESTISSEMENT : DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT



RECETTES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT



Le remboursement d'emprunt a progressivement diminué sur la commune. Il reste à ce jour deux prêts (soit 12 000€ en remboursement/an) et dont l'un se terminera en mars 2020.

Cette perspective peut permettre à la commune d'envisager plus sereinement les travaux d'aménagement de sécurité en travers de l'agglomération.

TARIFS COMMUNAUX

Salle Basse cour

Pour continuer l'aménagement de la salle « basse cour », le conseil municipal a décidé de poser une porte vitrée côté cuisine et d'installer un placard pour le rangement de la vaisselle. Tous ces aménagements n'auraient pu se réaliser sans l'aide de bénévoles et de Sylvain DERSOIR. Il reste encore à prévoir quelques petits travaux pour améliorer les conditions de locations.

La location de cette salle connaît un essor, il est donc préférable de contacter la mairie pour toute réservation.

Documents à fournir pour la location :

- le contrat
- une attestation d'assurance (responsabilité civile)
- un chèque de caution de 350€

SALLE DE «LA BASSE COUR»

Basse cour	Commune		Hors commune	
	Sans Chauffage	Avec Chauffage	Sans Chauffage	Avec Chauffage
Vin d'honneur	51 €	66 €	71 €	86€50
Journée (7h à 19h)	71 €	86€50	93€80	107 €
Journée + soirée (7h à 8h le lendemain)	110€	135€	130€	155 €
Forfait 2 jours de 7h le 1er jour à 8h le surlendemain	153€	183€50	193€80	224€40

Dans ces tarifs, la location de la vaisselle est incluse.

Un tarif pour le remplacement de vaisselle cassée ou perdu est instauré, ainsi qu'un forfait « ménage » d'un montant de 50 euros, est également établi, si la salle n'est pas rendu propre.

Il est décidé que pour les associations de la commune, une gratuité par an est accordée avec un forfait de 20 euros pour l'utilisation du chauffage

CONCESSION CIMETIÈRE

Tarifs des concessions pour 2017

Concession Cimetière	1m ²	2m ²
Temporaire 15 ans	12.60€	25.30€
Trentenaire	25.30€	50.50€
Cinquantenaire	40.20€	71.50€

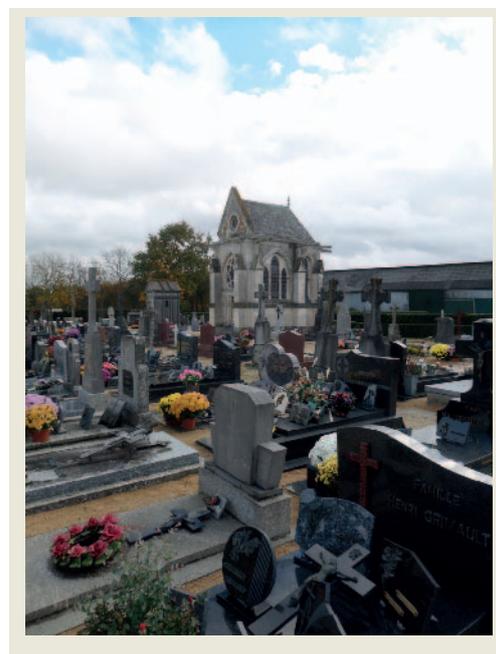
Concession Cimetière Cavurnes

Quinze ans	534.85€
Trentenaire	547.50€
Cinquantenaire	562.40€

Il est rappelé que la procédure pour la reprise des tombes en état d'abandon se poursuit. Toutes informations sur ces concessions sont utiles. N'hésitez pas à vous adresser à la mairie.



Vaisselle	
Tasse à café	2,00 €
Assiette plate	3,00 €
Assiette creuse	3,00 €
Assiette à désert	2,50 €
Verre	2,00 €
Cuillère à café	1,50 €
Cuillère à soupe	2,00 €
fourchette	2,00 €
Couteau	2,00 €
Louche	7,00 €
écumoire	7,00 €
Fourchette 2 dents	7,00 €
Cuillère en bois	4,00 €
Corbeille de pain	5,00 €
Légumier D24	10,00 €
Plat ovale inox	6,00 €
Saladier en verre	5,00 €
Carafe	5,00 €
Pot lourd inox	15,00 €
Casserole inox D.20	25,00 €
Casserole inox D.28	40,00 €
Plaque à rôtir Inox 50*35	75,00 €
Plateau	11,00 €



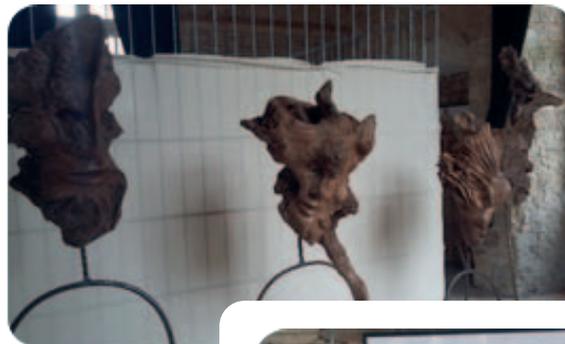
RÉTROSPECTIVE

Exposition au logis de l'Abbé

Une nouvelle association « Tourisme en Pays de Craon » a vu le jour en raison de la fusion des syndicats d'initiatives de Renazé-St Aignan, de la région de Cossé et du Pays Craonnais. Cette nouvelle association a pour but de promouvoir le tourisme sur notre territoire et s'inscrit dans une compétence obligatoire de la Communauté de Communes du Pays de Craon. Un seul point I basé à Craon plan d'eau du Murier.

La commune, par le soutien financier de la Communauté de Communes du Pays de Craon, va continuer d'exposer dans le logis de l'abbé durant la saison estivale.

Un agent d'accueil, Thomas BLIN, a permis aux 311 visiteurs de découvrir les expositions diverses et d'apporter des connaissances sur l'Histoire. Ces visiteurs ont apprécié le lieu, la richesse de notre patrimoine et les différentes expositions proposées.



Sculptures:
M. Bertrand LAIGNEAU
Travail sur le bois et la pierre



Peintures: M. Robert LAIGNEAU
Aquarelles inspirées par la nature

- La biodiversité en Mayenne qui permet de découvrir d'une autre manière notre patrimoine sur la flore et les espèces de notre département. Elle amène un éclairage sur la gestion des milieux à préserver pour garder cette diversité. Le conseil départemental a créé cette exposition avec le soutien financier de la région et ce projet a été mené avec l'Association Mayenne Nature Environnement (MNE).
- Bertrand LAIGNEAU
A découvert l'expression artistique à l'école des arts plastiques de Loiron, essentiellement le travail du croquis et du pastel. Mais c'est à l'atelier public de sculpture de Laval que naît, en 1998, sa véritable passion pour le travail du volume. D'abord le modelage argile, ensuite la réalisation de sculptures en plâtre après moulage, puis le travail de la pierre, du bois, et des techniques mixtes.
- Robert LAIGNEAU
Peintre amateur et autodidacte du pays, s'inspire de la nature, des paysages et de l'eau. L'aquarelle est sa peinture de prédilection, tandis que le pastel et l'acrylique lui ont apporté la reconnaissance dans des concours de rue, de la Mayenne à la Bretagne.

Exposition sur la 1ère guerre mondiale : Le centenaire de Verdun



La bataille a été vécue par le plus grand nombre de soldats français : 73 divisions sur une centaine sont passées à Verdun. Mais ce qui compte est le souvenir qu'en ont gardé et transmis les hommes : celui d'un enfer sans équivalent. C'est l'horreur et la violence extrême de la bataille qui lui vaudrait ce statut exceptionnel.

Dans le cadre des commémorations du centenaire de la bataille de Verdun, la commune de La Roë a proposée une exposition qui a réuni de nombreux objets, documents et uniformes ayant trait à cet événement important de notre Histoire.

La journée des créatifs

La journée des créatifs est née sous l'impulsion de Cathy et Justine, toutes deux photographes. Elles ont eu envie de faire un projet commun. Pour cette 3^{ème} année, la journée des créatifs s'est déroulée le 16 octobre dernier dans une belle ambiance.

Des nouveautés, comme un coin « mariage », permettent à cette journée de s'ouvrir sur plusieurs univers et apportent de la diversité à cette journée.

Trente-sept créateurs, artisans, producteurs et boutiques étaient présents, tous avec des univers uniques et originaux qui ont fait venir les visiteurs malgré la pluie. Une journée pleine de convivialité dans ce magnifique lieu qu'est l'abbaye de La Roë, avec au programme des ateliers créatifs, de jolies découvertes et des gourmandises!



1000

VISITEURS

La Recette

Velouté de carottes miel-gingembre

Pour 4 personnes ou 12 verrines

1 oignon, 1 gousse d'ail, 1 c à soupe de gingembre en poudre
20g d'huile, 20g de beurre
500g de carottes, 750g d'eau, 2 cubes de bouillons de légumes
½ c à café de sel, 2 pincées de poivre, 1c à soupe de miel, 30g de crème fraîche

Dans une cocotte, faites revenir l'oignon et l'ail émincé dans le beurre et l'huile sans faire colorer.

Ajouter les carottes en rondelles, le gingembre, l'eau, les cubes de bouillons de légumes, le sel, le poivre.

Fermer et faites cuire environ 20 minutes.

Ajouter le miel et la crème fraîche et mixer jusqu'à obtenir un aspect velouté.

Servir chaud, bonne dégustation!!



Repas des aînés ◆ ◆ ◆



Le 5 novembre dernier, les personnes de 60 ans et plus, étaient invitées par la commission sociale du Conseil Municipal, à se retrouver autour d'un repas.

Cette rencontre, qui a lieu une fois par an, a permis de partager un moment convivial dans la bonne humeur.

LA VIE ASSOCIATIVE

LE COMITÉ DES FÊTES UNE ANNÉE AU COMITÉ

Le 13 Février, le comité des fêtes et sa section pêche ont élu un nouveau bureau:

Président : Antoine Treton ;
Vice-président : Sylvain Dersoir
Trésorier : Raymond Lecourt ;
Vice-trésorier : Daniel Henry
Secrétaire : Maryline Treton ;
Vice-secrétaire : Annie Dersoir
A noter la venue de deux nouveaux membres : Christopher Dersoir
(qui s'associe à Jean-Paul Picquet en tant que garde-pêche) et Jordan Blain



Le comité des fêtes remercie tous les bénévoles ainsi que tous les participants aux activités. Toute personne intéressée à venir nous rejoindre est la bienvenue.

Les dates à noter pour 2017 :
8 Avril : Ouverture de la pêche
13 Mai : concours de pêche
24 Juin : Saint Jean
17 Septembre : Vide-grenier

Pour plus de renseignements vous pouvez nous contacter au 06 15 04 64 58.
Tous les membres du comité des fêtes vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année !!!

Nouveauté de cette année

L'organisation d'un concours de pêche réservé aux enfants de 5 à 16 ans. Une vingtaine d'enfants y ont participé sous le soleil et dans la bonne humeur. Le gagnant était : Evan Devalet, le premier de la commune Florian Louaisil et la première fille Charly Thouvenin



Une bonne ambiance !

C'est avec une bonne ambiance que s'est déroulée la traditionnelle Saint Jean le 25 Juin. Ce fut l'occasion de se retrouver autour d'un bon repas, une excellente musique et d'un magnifique feu d'artifice

Le vide grenier : sous le soleil.

En marge des journées du patrimoine, le comité avait investi l'espace derrière l'Abbaye pour organiser son vide-grenier le 18 septembre. De nombreux badauds ont pu flâner devant la quarantaine d'exposants présents. Le panier garni, qui pesait 4kg449, a été remporté par Mr Gauteul de Nyoiseau.



Notre garde pêche Jean Paul a su donner de sa personne pour aider à sortir les véhicules embourbés lors de l'ouverture de la pêche le 9 Avril



Des voix pour un Don

L'association a renouvelé son bureau pour pouvoir vous offrir encore plus. En effet, nous allons travailler de manière différente tout en conservant le chant au travers de grands concerts. Le prochain est prévu fin 2017, mais entre-temps, diverses actions seront organisées afin de toujours venir en aide aux enfants qui en ont besoin.

Ce nouveau bureau s'ouvre aussi vers d'autres horizons. Nous allons faire plusieurs petits concerts, comme nous l'avons fait notamment le 28 août pour le comité des fêtes de Ballots ou le 16 septembre au bar le Paddock à Renazé. D'autres dates vont se greffer dans l'année. Par exemple, nous avons organisé une soirée zumba à Congrier le 21 Octobre dernier. Cette nouvelle équipe est pleine d'idées qui, nous l'espérons, pourront permettre à chacun d'entre vous de trouver, dans l'une des actions proposées, l'envie d'y participer.

Toutes nos interventions peuvent être suivies sur notre page facebook "des voix pour un don".

Merci de votre présence sur nos actions.

Merci de nous suivre toujours plus nombreux.

N'hésitez pas à venir partager de bons moments avec nous.



La présidente, Naty

Les anciens combattants

La section organise la commémoration des diverses dates patriotiques au cours de l'année, avec le concours de la Municipalité.

Puis, nous avons participé dans les communes de St Michel de La Roë, Brains sur les Marches et Senonnes, au rassemblement du secteur pour marquer plus solennellement notre devoir de mémoire.

En 2017, la cérémonie du 11 novembre sera célébrée dans notre commune, nous aurons la joie d'accueillir nos camarades du secteur.

Merci de faire un bon accueil aux vendeurs du « bleuet de France ». Les bénéficiaires servent à indemniser les victimes des attentats en France. Notre pays a été particulièrement blessé au cours de l'année 2016.

Notre reconnaissance va aux jeunes qui ont nettoyé les croix des 2 tombes de militaire dans le cimetière : travaux exécutés dans le cadre du dispositif « argent de poche ».

Nos meilleurs vœux pour 2017.

Les AFN

Centre Culturel Robert d'Arbrissel



Les Chantres de La Roë : une année riche en événements !

Le groupe des Chantres de La Roë rassemble 6 adultes et 2 enfants unis par un même goût pour le plain-chant, c'est-à-dire le chant propre à l'Église catholique. Les Chantres se retrouvent chaque samedi pour répéter les messes dont ils assurent le chant tous les dimanches et fêtes en l'église de La Roë de mars à novembre, et dans celle de La Selle-Craonnaise de décembre à février.

En plus de cette activité régulière, l'année 2016 a été marquée par trois événements. L'ouverture du site internet des Chantres de La Roë (www.leschantresdelaroe.fr) a permis de mettre à disposition le travail réalisé l'an passé autour de la Messe de l'abbé Gruau, fragment de patrimoine local composé vraisemblablement au commencement du XIXe siècle. Le site en propose non seulement un enregistrement (réalisé sous la supervision de Jean-Christophe Candau), mais encore les partitions anciennes et leur transcription moderne. Le site rassemble également des captations « sur le vif » des messes chantées à La Roë ainsi que des pages de présentation de l'activité des Chantres. Puis en août dernier, nous avons eu le plaisir d'accueillir Jean-Yves Haymoz, professeur au Conservatoire de Genève, pour un stage intensif de trois jours. Avec sérieux et bonne humeur, les membres



du groupe ont pu s'initier (sous le regard bienveillant de leur professeur...) aux techniques d'improvisation polyphonique vocale. Enfin, les Chantres de la Roë ont chanté le 12 novembre lors de la messe d'ordination de deux nouveaux prêtres de la Fraternité Saint-Pierre, cette cérémonie s'étant déroulée en la cathédrale de Meaux, près de Paris.

À l'orée de la nouvelle année, les projets ne manquent pas... d'autant que se profile le dixième anniversaire de la fondation des Chantres et du Centre culturel Robert d'Arbrissel ! Assurément, les mois à venir seront aussi denses que ceux que nous venons de passer.

LA VIE ASSOCIATIVE

Association des Amis

de l'Abbaye de La Roë

Huit ans déjà d'existence. Que de travail accompli. La restauration des quatorze stations du chemin de Croix ainsi que leurs cadres en bois doré. Celle du Baptistère qui menaçait ruine. La réfection d'une grande partie des planchers des bancs (il reste du travail). La restauration du magnifique tableau « Le repas chez Simon », en association avec la commune et avec l'aide des Monuments Historiques, de la Région et du Département. Le reconstitution du très bel Autel avec son Tabernacle. La réfection d'une partie des boiseries et des bancs côté Chaire (nous programmons de continuer celle-ci cette année). Le piquetage et le badigeon des murs côté Chaire. La réfection totale de la Sacristie (placards, chasublier, sol, peinture, coffre sécurisé...).

Cette année nous avons restauré la Croix d'Autel ainsi que les très beaux porte-cierges entièrement redorés. Ceci avec le concours, bien sûr, des Paroissiens mais aussi de la BANQUE POPULAIRE. Nous avons participé à un concours, présenté notre projet et obtenu un prix.

Nous avons également participé à hauteur de 2 000 EUROS à la réfection et à la mise aux normes de l'électricité de l'Eglise. Celle-ci est désormais bien éclairée et aux normes de sécurité. Elle sera bientôt sonorisée (nous attendons des devis).

GRANDE NOUVELLE : après bien des démarches, nous avons obtenu l'inscription à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques des gradins de l'Autel, du Tabernacle et de la Gloire en bois doré. Nous allons enfin pouvoir restaurer ce chœur de l'Eglise, sa raison d'être : l'Autel. C'est un gros chantier. Nous avons besoin de l'aide de subventions. Cela va être possible du fait du classement, le département, la Région (où siège un de nos paroissiens) vont pouvoir nous aider. Alleluia ! Avec l'aide de tous nous allons pouvoir rendre tout le lustre à notre église et participer à la notoriété de la Commune de la Roë.

Nous n'existons que grâce aux membres de notre Association, à ceux qui nous aident. Nous avons besoin de toutes les bonnes volontés, Pour être membre de l'Association, il suffit d'aider, d'offrir du temps, ses compétences ou bien de participer, même modestement à l'aide de dons (nous fournissons des reçus fiscaux, notre Association ayant été agréée par l'Administration fiscale). Pour cela, joindre le Trésorier, Olivier du Roscoat, Ste Catherine, 53400 Niaffles. Téléphone : 02 43 06 19 48 ou pour tout renseignement Paul Le Morvan : 06 12 51 96 10.

Bonne Année 2017 à tous.
Le Président, Paul Le Morvan

Association Artroëbase.

La Troupe de la Roë qui répète depuis plusieurs mois, présentera la pièce « La triste mine de Monsieur de Chouillac » au théâtre de Ballots

Le samedi 21 janvier 2017 à 20h30, le dimanche 22 janvier à 15h et le mardi 24 janvier à 20h30

Réservations au 02 99 49 40 04.

Les acteurs de la Troupe de la Roë vous attendent nombreux !

Association Arts Roë Base



Club

LA BONNE ENTENTE

Le club de la bonne entente vieillit comme nous. Nous attendons de nouvelles personnes dans ce groupe qui fonctionne bien.

Le 17 novembre, nous avons fait notre sortie « pot au feu » dans la convivialité.

Nous avons besoin de nouvelles idées pour le club, nous mettons « nos cerveaux en marche » pour une amélioration du fonctionnement. Nous nous réjouissons de nous retrouver dans la bonne humeur tous les jeudis.

Nous remercions la municipalité pour l'installation de la rampe qui facilite l'accès de la salle. Merci pour son aide financière et le prêt de la salle.

Meilleurs vœux 2017.

Le Président
Alain BAILLOT



CRECHE PARENTALE

« LES PETITS LUTINS »

La structure peut accueillir 10 enfants âgés de 3 mois à 4 ans.
Tarif fixé selon le revenu familial.

Aurélié Delanoë, animatrice qualifiée, accompagnée d'une bénévole et/ou d'un parent, accueille les enfants et leur famille tous les lundis de 9h00 à 17h00 (en période scolaire), possibilité d'inscrire son enfant à l'heure, en demie journée ou en journée entière.

Plusieurs activités sont proposées :

Peinture, collage, dessin, pâte à modeler, pâtisserie, motricité, histoires, musique, ballade... pour apprendre, s'éveiller et s'épanouir.

Pour les parents, ce mode de garde permet :

- De se libérer une journée par semaine
- De faire l'expérience de la séparation avant la rentrée à l'école maternelle
- De pouvoir rencontrer et échanger avec d'autres parents et la responsable
- De voir son enfant évoluer au sein d'un groupe

Les temps forts en 2015 :

- La matinée de la petite enfance en Avril à Saint Saturnin du Limet avec le RAM, le Ribambus et la crèche parentale la Marelle
- La sortie à la ferme à la Rouaudière en Juin avec la crèche la Marelle
- Le spectacle de Noël avec le RAM, le Ribambus et la crèche La Marelle en Décembre

Des animations musicales ont été proposées avec Anne Elise Fonteneau, intervenante de la communauté de communes au courant de l'année.

Le bureau est composé de : Présidente : Hélène Scaravetti - Trésorière : Vanessa Sorieux

La crèche est à la recherche de bénévoles, si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à nous contacter :
2, rue des marches de Bretagne - 53350 La Roë - Tél : 0243.06.95.17

Merci aux partenaires financiers : CAF, MSA, commune de la Roë et le CCAS du pays de Craon.



La crèche parentale La Marelle

La crèche parentale La Marelle est ouverte tous les jeudis de 9h à 17h en période scolaire. Elle accueille les enfants de 3 mois à 4 ans.

La crèche bénéficie également de la présence régulière d'une dumiste afin de sensibiliser les plus petits.

Au cœur de la crèche parentale, les parents peuvent voir évoluer leur enfants au sein d'un groupe, découvrir une association, être en contact avec d'autres parents... Tout au long de l'année nous organisons des fêtes et des sorties en partenariat avec la crèche de La Roë, le RAM et le Ribambus.

Le tarif mensuel est fixé selon le revenu familial. La crèche fournit les repas et les couches.

L'assemblée générale se tiendra début d'année 2017.

Nous remercions la CAF, la MSA, la commune de Congrier et la communauté de communes du Pays de Craon pour leur aides financières précieuses.

Le Bureau : Présidente : Aurélié RAMANY
Trésorière : Annabelle PELFRESNE
Secrétaire : Brett DURANT



LA VIE SCOLAIRE

RPIC BALLOTS-LIVRE LA TOUCHE-LA ROE

Ecole Alphonse Lefzellier – BALLOTS



Au cours de l'année scolaire 2015-2016, nous avons accueilli deux jeunes enseignantes stagiaires Mme Pujos et Mme Duval qui ont pris en charge les CE. Nous avons de nouveau bénéficié de la présence d'un maître supplémentaire pour la prévention de la difficulté scolaire.

Les enfants ont bénéficié des activités suivantes: Spectacles en chemins, avec la participation des CE au parcours de découverte artistique proposé par la Com/com. Ils ont travaillé avec des professionnels et découvert les métiers du théâtre. Ils ont présenté à leurs parents le fruit de leur travail. Séances de piscine à Craon, séances d'orientation et voile à la base de la Rincerie..pour les élèves du Cycle 3.

Les élèves de tous les cycles ont bénéficié de l'intervention de la Dumisté de l'école de Musique de Craon. Ils ont présenté aux parents leur travail au cours du mois de juin.

A la bibliothèque de Ballots, les élèves de CM ont participé à une séance de lecture à haute voix devant des bénévoles des bibliothèques du secteur. Ils ont lu chacun un extrait d'un livre et ont ensuite écouté les critiques des uns et des autres. Des livres sont venus récompenser leur travail. Grâce à la médiathèque, dans le cadre du prix Bulgom53, nous avons accueilli un auteur de bandes dessinées, Jean Pierre Lopez.



L'ensemble des élèves de l'école a bénéficié, grâce à la participation financière de l'Amicale Laïque, de la découverte des instruments du Monde à la galerie sonore d'Angers, s'ouvrant ainsi à la diversité culturelle et à la différence. Les plus jeunes ont poursuivi cette découverte avec le spectacle «Julien et les copains du monde» proposé à l'école.



Des personnes de diverses nationalités sont venues parler de leur pays dans les classes.

L'école a participé à la semaine de la maternelle organisée au niveau académique. De nombreux parents venus animer des ateliers permettant de voir comment les élèves apprennent grâce aux jeux mathématiques.

Les CM ont participé à Expo-sciences à Laval et obtenu un prix.

Ils ont aussi participé à l'opération « P'tit tour » organisé par l'USEP qui leur a permis d'apprendre les règles de sécurité routière en situation réelle. Un rassemblement des écoles participantes a eu lieu à Quelaines en présence du nouveau Directeur Académique.



L'école a accueilli deux jeunes volontaires en service civique Mmes Mégane Fournier et Marie Esnault.

Grâce à la participation financière de la commune de Ballots, l'école bénéficie d'un Environnement Numérique de Travail pour les enfants du primaire. Les élèves travaillent en classe avec les ordinateurs et peuvent également se connecter chez eux, se préparant ainsi à ce qu'ils utiliseront au collège.

Vous pouvez retrouver toutes les informations concernant l'école sur le site:

<http://ecoleprimairepublique-ballots.e-prim0.fr/>

et le blog: <http://passerelle.ac-nantes.fr/ecolepubliqueballots/>

L'AMICALE LAÏQUE ECOLE ALPHONSE LEFIZELLIER – BALLOTS



Composition du bureau 2016-2017

Président : Ludovic LOCHIN
Vice-Président : Carl TARDIF
Trésorière : Axelle FERRE
Vice-Trésorier : Nicolas GASNIER
Secrétaire : Flora BRETON
Vice-Secrétaire : Magali GELU
Membres :
Séverine HOUDIN,
Sandra SERVEAU, Pascale LOPEZ,
Guillaume BOISLORET,
Ana PARIS, Morgane CALTEAU,
Valérie FERRON, Lucie BELSEUR,
Anita CONILLEAU, Katia THOMAS,
Charlotte FERRAND, Valérie RUBIN,
Emilie SERISIER, Michel HUBERT,
Isabelle BROUCK, Magali GELU
(institutrice), Mathieu GABE,
Sylvia LEGRAND, Jean Marc BELLIER,
Séverine HOCDE, Mélanie AUFFRET

L'Amicale Laïque est une association regroupant les instituteurs et les parents d'élèves.

Son but : récolter un maximum de fonds afin d'aider au financement des différentes activités : sorties scolaires, certains achats de matériels pour le R.P...

Les manifestations 2015-2016 ...

Venue du spectacle « Julien et les copains du monde »
Galerie sonores Angers,
Transport pour Exposciences Laval
P'tit tour à vélo organisé par l'USEP,
« mon euro 2016 » organisé par l'USEP et la FFF (transport)...

... Mais aussi :

Ventes de fleurs,
Participation au spectacle de Noël,
Organisation de soirée dansante,
Loto, fête de fin d'année, ...



Cette année l'amicale organise plein de choses...

- > Novembre 2016 : Vente de pizzas
- > Décembre 2016 : Petit déjeuner à l'école pour les enfants avec passage du PERE NOEL et visualisation de films de Noël
- > Février ou Mars 2017 : Soirée repas dansant
- > Le 12 Mai 2017 : Loto
- > Juin 2017 : fête de l'école

... Pour aider au financement du voyage en classe de neige des classes des GS et CP et des différentes sorties, interventions prévues par nos instituteurs....



Pour info : L'Amicale a aussi à disposition 3 estrades de 2x1.20m et un percolateur que vous pouvez louer :

- les 3 estrades 20 euros
- le percolateur 10 euros

Des nouvelles idées...

Vous souhaitez venir nous rejoindre...

N'hésitez plus...

ÉTAT CIVIL

Vous venez récemment d'élire domicile ? Vous comptez vous installer prochainement ? Bienvenue dans la commune de La Roë qui est désormais la vôtre. Nous souhaitons que les pages de bulletin vous aideront à mieux la connaître.

- L'ensemble des élus et des agents municipaux sont heureux de vous accueillir et vous invitent à participer, en tant que nouvel habitant, à la cérémonie des vœux de la municipalité organisée chaque année dans les premiers jours de janvier. Et qui se tiendra cette année le samedi 7 janvier à 14h00. Placée sous le signe de la convivialité, cette cérémonie vous permettra de rencontrer et d'échanger avec les habitants et la municipalité.

Nouveaux arrivants :

Met Mme Claude MERLIER
M. Dominique STEURBAUT et Mme Valérie VALLET
M. Thierry DAVID et Mme Lorène STAB
Met Mme Michel VANROOSE
M. Guillaume HEINRY et Mme CADIEU FALLON
M. Sylvain CHANTEUX et Mme Cindy CHAUPITRE
MMme SIRGADO MAXIMINO Rui Manuel
M. et Mme DUCHET Charles
M. Florent BOUETTE et Amélie COMBES



Naissance :

Fleurine DAVID STAB née le 11 février

Mariage :

LEBRUN Denis et SANTERRE Isabelle le 4 juin

Décès :

De QUATREBARBES Arnaud, le 4 avril

L'Agence Postale

L'agence postale est ouverte

- Du lundi au vendredi de 9 heures à 11 heures

- Le samedi : de 10 heures 30 à 11 heures 30

Heures de départ du courrier : du lundi au samedi : 12 heures



Depuis le 1er janvier, affranchissez tous vos courriers quel qu'en soit le poids, utilisez le nombre de timbres nécessaire à votre envoi.

Vous trouverez ci-dessous un tableau récapitulatif pour faciliter votre affranchissement

	Envoi en France métropolitaine			Envoi en Europe et dans le Monde
	Ecopli	Lettre verte	Lettre prioritaire	Lettre prioritaire
Jusqu'à 20 g	1 x	1 x	1 x	Jusqu'à 20 g 1 x
Jusqu'à 100 g	2 x	2 x	2 x	Jusqu'à 100 g 2 x
Jusqu'à 250 g	4 x	4 x	4 x	Jusqu'à 250 g 5 x
Jusqu'à 500 g	-	6 x	6 x	Jusqu'à 500 g 8 x
Jusqu'à 3 kg	-	8 x	8 x	Jusqu'à 2 kg * 14 x

Pour tous renseignements sur les produits de la poste, il est possible de prendre rendez-vous avec un conseiller financier.

Je vous présente mes meilleurs vœux à toutes et à tous pour l'an 2017.

Pour tous renseignements :
Agence postale
5 rue des Chanoines
TéI. 02 43 06 50 00

UNE ENTREPRISE DANS LA COMMUNE

Charles DUCHET
TAILLEUR DE PIERRES



2017 verra naître une nouvelle entreprise à La Roë. Charles DUCHET installé comme artisan « Tailleur de Pierre », maçon à Livré La Touche transféra son entreprise, route de Ballots, au cours de l'année 2017.

Son entreprise est spécialisée dans la restauration du bâti ancien, de façon traditionnelle. Il effectue des travaux de maçonnerie, de la sculpture sur pierre et carrelage. Vous pouvez d'ailleurs admirer la réhabilitation de son habitation rue des Chanoines. Son site internet est consultable sur www.entreprise-duchet.fr

RENCONTRE AVEC

LE 4L TROPHY UN défi humanitaire

ANNE GIRET



Bonjour, je m'appelle Anne Giret. Depuis février 2016, je me lance dans une action humanitaire avec une amie de lycée, Mathilde Roux, habitant Ahuillé. C'est le 4L Trophy, un raid étudiant, qui consiste à emmener en 4L du matériel et des fournitures scolaires destinés aux enfants les plus démunis du Maroc, en partenariat avec l'association « Enfants du désert ».

C'est un périple de 10 jours que vivent des étudiants de 18 à 28 ans, près de 6000 km parcourus sur les routes de France, d'Espagne et sur les pistes du Maroc. Il aura lieu du 16 au 26 février 2017. 2017 sera la 20^{ème} édition et nous sommes fières d'y participer.

Mais avant le grand départ, nous devons nous investir à 100 % pour trouver un budget de 8000€ qui comprend l'acquisition d'une 4L et les frais d'inscription à ce raid.

C'est pour quoi depuis début 2016, nous cherchons des sponsors. Les sommes versées sont déductibles d'impôts.

Nous voici en octobre et nous sommes prêtes à boucler ce budget. Nous remercions toutes les entreprises et particuliers qui nous aident financièrement dans cette aventure et bien sûr la commune de la Roë, qui lors d'une

présentation de ce projet devant le conseil municipal, a accepté de nous verser une aide de 250€. Merci donc à M. le Maire et ses conseillers de croire en notre action. Toutes les deux avons la passion de l'aventure et des challenges, nous ferons donc en sorte de ne pas vous décevoir et de mener à bout cette expérience humaine qui nous tient à cœur.

Merci à tous pour votre soutien! N'hésitez pas à consulter notre page facebook Btsl'4one-LesRouxou. Vous pourrez nous suivre dans cette aventure.

A bientôt donc! Et bonnes fêtes de fin d'année à tous! Anne et Mathilde

Epicerie sociale Le pélican

L'épicerie sociale « Le Pélican » a ouvert ses portes en 2005. Depuis, grâce à l'engagement des bénévoles, nous accueillons et nous accompagnons un public en difficulté d'insertion sociale et professionnelle, sur le volet alimentaire.

Cette année encore, le nombre de bénéficiaires a augmenté de 17%. Force est de constater que cette tendance se confirme chaque année. Nous devons répondre à l'ensemble de ces situations de précarité. Pour ce faire et également pour garantir le bon fonctionnement, nous sommes actuellement à la recherche de nouveaux bénévoles. Si vous êtes intéressés, merci de contacter : Marie-Noëlle BILHEUX : 0243.06.54.34
Jean-Yves JOLY : 0243.70.65.08

Rappel : La distribution est assurée par une vingtaine de bénévoles de la communauté de communes à Saint-Aignan-sur-Roë, un vendredi sur deux, juillet et août compris, sauf jours fériés, de 14H à 17H00. Téléphone : 02 43 06 14 18 (pendant les heures d'ouverture).



Une partie de l'équipe des bénévoles de l'épicerie sociale

Dans le cadre de la Semaine du Goût, l'épicerie sociale Le Pélican s'est associée au CIAS et à la communauté de communes du Pays de Craon pour organiser des animations autour de l'alimentation et de l'activité physique. Le 14 octobre dernier, différentes actions ont donc pu être proposées aux personnes : présence d'une diététicienne du Pôle Santé, quizz, jeu sur les saveurs, astuces anti-gaspillage et diverses informations sur l'activité physique. Ce moment a été particulièrement apprécié.

L'ESAT du Ponceau, situé à la Selle-Craonnaise, met à disposition à chaque distribution environ 40kg de fruits et légumes. Ce don permet à tous les bénéficiaires d'accéder à des produits variés et de qualité. Qu'ils en soient remerciés.

Nous tenons également à remercier sincèrement la commune de Senonnes pour le soutien financier qu'elle a bien voulu nous apporter cette année. Elle a contribué au renouvellement d'un réfrigérateur et de fait, à la qualité de stockage des denrées alimentaires.

Les 25 et 26 novembre derniers, quelques bénévoles ont participé à la collecte nationale de la Banque alimentaire. Sincère et vive reconnaissance pour leur implication!

Association Loi 1901 déclarée le 21 novembre 2005 au B.O. du 10/12/05 N° 895

Lieu: ancienne trésorerie, rue Pierre Boisramé, 53390 Saint-Aignan-sur-Roë - Mail: asso.pelican@orange.fr

« Défi des 37 au Pays de Craon »

Le Défi des 37 est une manifestation qui a pour ambition de partager un temps d'échanges, de rencontres, de convivialité et de partage pour des personnes âgées, des personnes en situation de handicap ou des personnes isolées domiciliées sur le territoire du pays de Craon. Lors de cette journée, des activités à caractère sportives et ludiques sont proposées aux participants.

Des animations sont proposées tout au long de la journée avec un temps de repas partagé sur place. Chaque animation est libre d'accès.

Les ateliers sont animés par des associations sportives du Pays de Craon, le Comité Départemental de Sport Adapté de la Mayenne (CDSA 53), le Comité Départemental HandiSport, l'association EL'HAN et d'autres associations ou bénévoles.

La prochaine édition du Défi des 37 aura lieu le jeudi 4 mai 2017 au complexe sportif de Renazé. Réservez votre journée! Le jour de la manifestation, des navettes seront organisées afin de permettre aux personnes intéressées de participer à la manifestation.

Pour toute information, contacter M. Bourdais au 02 43 06 00 38.



A.D.M.R.

La VIE + FACILE
grâce aux
SERVICES
à DOMICILE



Des services modulables : interventions ponctuelles ou régulières et horaires adaptables à vos besoins.

Des aides financières possibles : 50% de réduction ou crédit d'impôt, aides APA pour les personnes âgées, PAJE pour la garde d'enfants...

Nous pouvons vous accompagner dans les démarches administratives.

ADMR de Saint Aignan sur Roë

02.43.07.45.94 –

staignan.admr53@wanadoo.fr

Votre référent local sur les communes

La ROE Madame Annie BEASSE 02 43 06 67 24



Services pour la MAISON : ménage, repassage, petits travaux de jardinage et bricolage.



Services pour la FAMILLE : garde d'enfants à domicile, soutien parental.



Services pour RESTER CHEZ SOI : aide aux séniors et aux personnes en situation de handicap.



L'ASSOCIATION DU SERVICE DE MAINTIEN A DOMICILE

Rue Lavoisier – 53230 Cossé le Vivien

0243.98.94.33 - 0243.98.84.74 - asmad53@wanadoo.fr

Président : Dr Giraud-Héraud Alain Directrice : M^{me} Solier Chantal

L'ASMAD est une association qui, depuis 30 années, gère un service de soins infirmiers à domicile. A ce jour, ce service dispose d'une autorisation de 80 places :

- 75 places pour les personnes âgées de 60 ans et plus
- 5 places pour les personnes adultes de moins de 60 ans présentant un handicap ou atteintes de pathologies chroniques.

Son objectif est de contribuer au maintien de la personne à son domicile.

Le SSIAD intervient sur prescription médicale ; les soins sont pris en charge par l'organisme de sécurité sociale.

Le SSIAD assure au domicile de la personne les soins d'hygiène et de confort, des aides aux actes essentiels de la vie, de la surveillance, des soins techniques et relationnels. L'ASMAD travaille en partenariat et confie la plupart des soins techniques infirmiers aux infirmiers libéraux.

Pour les Personnes Agées, le SSIAD intervient sur l'ensemble du Pays de Craon ainsi que les communes de Courbeville et Astillé. Pour les Personnes de moins de 60 ans, le SSIAD peut être amené à intervenir sur l'arrondissement de Château-Gontier.

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h.

Il est toutefois possible de prendre rendez-vous en dehors de ces horaires.



vous accompagner dans vos déplacements

L'association Mobilité dans le Pays de Craon fonctionne depuis 2010.

Des bénévoles sont à votre disposition pour vous accompagner dans vos déplacements: l'aide aux achats, les visites: familles, amis... l'accès aux loisirs et à la culture, les retraits et dépôts d'argent, coiffeur, sépulture, la conduite aux établissements administratifs: mairie, notaire, assurance...,

les rendez-vous médicaux non remboursés, etc...

Une plaquette est disponible et au fur et à mesure du fonctionnement certaines modifications pourront être apportées.

Les horaires: Du lundi au vendredi
De 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Participation :

La participation est de 0,40€/km pour tout déplacement ou un forfait à l'intérieur de chaque commune. Un reçu servant de justificatif comptable est systématiquement établi.

Association loi 1901.
Déclaration à la sous-préfecture
de Château-Gontier
le 8 janvier 2010

Récépissé N° W53100567
Jean Claude LAURENT,
la Gaillotière - 53400 CRAON



Les bénévoles et bénéficiaires de l'association doivent adhérer (droit d'entrée de 15€ à partir du 1er janvier 2016) et prendre connaissance du règlement de fonctionnement.

Les bénéficiaires:

- Personnes âgées qui ne peuvent pas conduire.
- Personnes en difficulté sociale qui ne possèdent pas de véhicules ou qui n'ont plus les moyens de le faire circuler.
- Personnes ayant un handicap temporaire ou permanent rendant impossible la conduite d'un véhicule.

Communes concernées

Astillé, Cosmes, Cossé le Vivien, Courbeveille, Cuillé, Gastines, La Chapelle, Laubrières, Méral, Quelaines-st-Gault, Saint-Poix, Simplé, Athée, Ballots, Bouchamps-lès-Craon, Chérancé, Craon, Denazé, Livré, Mée, Niaflès, Pommerieux, St-Quentin-les-Anges, Brains-sur-les-Marches, Congrier, Fontaine-Couverte, La Boissière, La Roë, La Rouaudière, La Selle-Craonnaise, Renazé, Saint-Aignan-sur-Roë, Saint-Erblon, Saint-Martin-du-Limet, Saint-Michel-de-la-Roë, Saint-Saturnin-du-Limet, Senonnes.

Modalités:

A la demande aux jours et heures ci-dessus, sur simple appel téléphonique, prévenir au moins 48 heures avant la course ou le rendez vous au numéro suivant:

- 06.0449.35.54 (portable de l'association)

Prise en charge au domicile, accompagnement physique selon les besoins (aide aux courses, accès au bâtiments)

L'association possède un véhicule Kangoo adapté aux fauteuils roulants, il est à la disposition en priorité pour les accompagnements des bénéficiaires en fauteuil de tout le Pays de Craon

ENVIRONNEMENT

Construire, rénover, isoler, ventiler, chauffer ...

Un numéro UNIQUE pour joindre un conseiller Espace Info Energie en Mayenne
Depuis plusieurs années, les permanences Espace Info Energie se sont démultipliées sur le territoire afin d'être au plus proche : Mayenne, Laval, Evron, Château-Gontier et maintenant Craon, Cossé-le-Vivien, Meslay-Du-Maine ...

Afin de simplifier la prise de contact et de rendez-vous tout au long de la semaine, voici un numéro à retenir pour obtenir des conseils sur l'énergie, la maîtrise de l'énergie dans votre habitat :

Tous les jours de la semaine de 9h à 12h et 14h à 17h
Ouvert à tout public et tout niveau de ressources

Des exemples de questions auxquelles nous pouvons apporter des réponses gratuitement et en toute impartialité :

Comment construire ou rénover économe ?
Quel type de chauffage utiliser ?
Comment bien isoler ma maison ?
Simple flux ou double flux ?
Ballon thermodynamique ou solaire thermique ?
Linky, quels sont les risques et avantages ?
Comment choisir les artisans pour répondre à mes attentes ?
Quelles sont les aides financières ?

Plus d'information :

<http://www.info-energie-paysdelaloire.fr/pages/qui-sommes-nous/les-eie-de-la-region/haute-et-sud-mayenne.php>

ou
http://www.synergies53.fr/maitrise_energetique_nos-missions_conseil-aux-particuliers.phtml

POUR VOS ÉCONOMIES D'ÉNERGIES



**Un seul
numéro
en Mayenne**

02 52 46 00 00

PRIX D'UN APPEL LOCAL



Enedis à mes côtés

ENEDIS

L'ÉLECTRICITÉ EN RESEAU

Depuis début juillet 2016, la version V3.2 d'Enedis à mes côtés est disponible dans les stores. L'application mobile propose une vision plus fine du service Infocoupure et s'enrichit de nouvelles informations utiles dans la FAQ. Découvrez le contenu de la dernière mise à jour.

La nouvelle version enrichit le contenu d'Enedis à mes côtés en intégrant :

- L'état du réseau électrique pour une adresse ou une rue
- La visualisation sur une carte interactive des rues ou des communes pour lesquelles des coupures de courant sont constatées
- L'accès à l'historique des adresses et communes recherchées, la possibilité de les ajouter à vos favoris
- Une amélioration du service « coupure d'électricité » pour un diagnostic pas à pas facilité en cas d'absence d'électricité sur votre installation
- De nouvelles consignes de sécurité
- Des compléments d'information dans la FAQ : « Je produis de l'électricité, quels contrats dois-je avoir souscrit ? »
- Une vidéo sur les modalités de raccordement au réseau



Distribution ampoules LED

Le Gal Sud Mayenne en partenariat avec EDF et le Ministère de l'Environnement et de l'Energie a décidé de remettre deux ampoules LED en échange de 2 ampoules usagées pour les retraités et les locataires des logements communaux. Il est demandé aux personnes concernées de venir en mairie s'inscrire.

Une information sur les économies d'énergie sera donnée au moment de la remise de ces ampoules LED.

GESTION DE L'EAU SUR LE BASSIN VERSANT DE L'OUDON

Reorganisation des compétences

La réforme territoriale, qui vise au regroupement des intercommunalités ou des communes, touche également les compétences de la gestion de l'eau.

La compétence « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (G.E.M.A.P.) »

sera obligatoire pour les communautés de communes ou communautés d'agglomération à partir du 1er janvier 2018. Elles pourront transférer cette compétence à un syndicat mixte qui couvre le bassin versant.

Aujourd'hui, sur le bassin versant de l'Oudon, ces compétences sont déjà exercées par des syndicats. Il faut donc intégrer à l'existant les conditions de la réforme.

Le bassin versant est un territoire irrigué par une rivière, avec tous ses affluents et fossés qui alimentent ce territoire.

Organisation actuelle sur le bassin versant de l'Oudon

La compétence « gestion des milieux aquatiques » est exercée par trois maîtres d'ouvrage :

- le Syndicat de Bassin de l'Oudon Sud (S.B.O.S.) auquel adhèrent 45 communes*,
- le Syndicat de bassin pour l'aménagement de la rivière l'Oudon (S.B.O.N.) auquel adhèrent 40 communes*, (*nombre de communes au 1er janvier 2015)
- le Département du Maine et Loire sur la partie navigable de l'Oudon de Segré au Lion d'Angers.



Ouvrage de Pelleterie

La compétence « prévention des inondations » est exercée par le Syndicat Mixte du Bassin de l'Oudon pour la Lutte contre les Inondations et les Pollutions (S.Y.M.B.O.L.I.P.).



Les structures membres sont les deux syndicats de bassin cités précédemment et des structures en charge de l'alimentation en eau potable. Son territoire d'intervention est le bassin versant de l'Oudon.

Ce syndicat est également compétent pour la lutte contre les pollutions diffuses (hors assainissement non collectif) et il est structure porteuse de la Commission Locale de l'Eau (C.L.E.) du bassin versant de l'Oudon.

Compétences du petit cycle de l'eau et du grand cycle de l'eau

Les compétences du petit cycle de l'eau comprennent l'alimentation en eau potable, l'assainissement collectif et non collectif, les eaux pluviales urbaines. Les compétences du grand cycle de l'eau s'exercent idéalement à l'échelle du bassin versant : planification de la gestion de l'eau, lutte contre les inondations ou les pollutions diffuses, gestion des milieux aquatiques,...

Organisation future

La réflexion sur la nouvelle organisation est actuellement en cours. Les objectifs de la nouvelle organisation sont les suivants :

- conserver la cohérence de gestion de l'eau à l'échelle du bassin versant,
- réussir le transfert de la compétence « G.E.M.A.P. » dans le cadre des 3 syndicats de bassin existants (S.B.O.S., S.B.O.N. et S.Y.M.B.O.L.I.P.),
- étudier la plus-value qu'apporterait la fusion des 3 syndicats de bassin versant S.B.O.S., S.B.O.N. et S.Y.M.B.O.L.I.P.



Produits phytosanitaires

Arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires dans les communes en 2017

Afin de préserver l'environnement et la santé de personnes, les communes arrêteront d'utiliser des pesticides chimiques sur les jardins, espaces végétalisés et infrastructures accessibles au public au 1er janvier 2017 (loi Labbé et loi sur la transition énergétique pour la croissance verte).

Les pratiques d'entretien

Les pratiques d'entretien des espaces publics doivent donc évoluer et s'adapter à ces nouvelles modalités. Cela passe notamment par le développement de méthodes alternatives d'entretien comme le désherbage mécanique, la protection intégrée, le paillage ou l'enherbement d'espaces. Cela passe également par des réaménagements d'espaces et par la conception écologique de nouveaux aménagements afin d'anticiper les problèmes d'entretien.



Et en pratique ?

Les riverains et jardiniers amateurs peuvent eux-aussi accompagner cette démarche, d'autant qu'ils seront également concernés par cette interdiction de détenir et d'utiliser des produits phytosanitaires dès 2019.

Adoptons collectivement les bons réflexes !

Par exemple, si chacun entretient le trottoir et le pied de mur devant chez soi, cela facilitera le travail des agents communaux qui pourront passer plus de temps à entretenir et embellir le reste de la commune.

L'acceptation de la végétation spontanée est aussi une étape importante vers un entretien plus écologique de la ville, alors changeons ensemble notre regard sur les « mauvaises herbes ».

Et chez soi, pourquoi ne pas jardiner plus nature ?

Retrouvez de nombreux conseils de jardinage au naturel avec la charte du bassin de l'Oudon « Jardiner au naturel, ça coule de source » sur www.bvoudon.fr (rubrique « Qualité de l'eau ») « Le Plan d'action du S.Y.M.B.O.L.I.P. » > « La charte Jardiner au naturel ») ou auprès des enseignes de jardinage signataires de la charte.

Le programme de lutte contre les pollutions diffuses du bassin de l'Oudon

Ce programme vise à restaurer la qualité de l'eau du bassin et des captages d'eau potable à travers de nombreuses actions auprès des agriculteurs (formations, accompagnements, diagnostics-conseils), des collectivités (réduction de l'usage des produits phytosanitaires), des entreprises et artisans et du grand public (comme la charte « jardiner au naturel, ça coule de source »).

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.bvoudon.fr.

Syndicat Mixte du Bassin de l'Oudon pour la Lutte contre les Inondations et les Pollutions
Groupe Milon – 4 rue de la Roirie - 49500 SEGRE
Tél : 0241.92.52.84 – Fax : 0241.92.52.79
Mail : contact@bvoudon.fr

LES RONGEURS AQUATIQUES ENVAHISSANTS

La FDGDON de la Mayenne ▲



Depuis plus de 40 ans, le réseau FREDON-FDGDON organise des luttes collectives contre 2 espèces de rongeurs aquatiques envahissants (RAE), le ragondin et le rat musqué.

En Pays de la Loire, c'est :

Chiffres 2015 :

277 965 RAE capturés essentiellement grâce à l'action des bénévoles piégeurs du réseau des FDGDON-GDON et des chasseurs dont 229 665 ragondins et 48 300 rats musqués. 1 904 000 RAE capturés depuis 10 ans (2005 à 2014)



IMPACTS

L'agriculture : Perte des cultures : un ragondin consomme annuellement (hors produits souillés) 30 € de végétaux agricoles (herbe, maïs, céréales, ...). En 2015, cela représente 277 965 x 30 € = 8 338 950 € de pertes agricoles qui ont été épargnées.

Élevage : risques sanitaires accrus sur les cheptels.

Chez le ragondin, le taux de prévalence moyen en Pays de la Loire est de 50% pour la leptospirose et de 30% pour la toxoplasmose (sans parler des autres zoonoses : grande douve du foie, ténias divers, ...).

Pour les agriculteurs dont les cheptels sont en contact avec les ragondins, la leptospirose peut entraîner 15 à 30% de perte de naissances.

L'environnement et la biodiversité

Gestion des milieux aquatiques coûteuse.

Disparition de l'activité agricole en zone de marais.

Fermeture et banalisation des espaces naturels et perte de biodiversité, les espèces invasives constituant la 2ème cause mondiale de perte de biodiversité selon l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature).

Devenir de la loutre, du castor d'Europe et du campagnol amphibie ?

Devenir de l'exploitation touristique, des activités de baignade et de nautisme ?

La santé

Les RAE sont porteurs de nombreuses maladies transmissibles à l'homme, comme la leptospirose, la grande douve, la toxoplasmose, ainsi que des parasites tels que les ténias, ...

53 cas humains de leptospirose ont été déclarés en 2014 dans notre région (mais déclaration non obligatoire). Avec un coût moyen de 1 000 € la journée d'hospitalisation / patient, quelles sont les conséquences réelles sur le budget de la santé ?

Les animaux domestiques sont également exposés, y compris en ville où nous retrouvons de fortes populations de rongeurs également vecteurs de maladies (rats, souris, ...).

Bien que banalisée, la problématique des rongeurs aquatiques envahissants est toujours présente, encore plus à l'heure actuelle où les sources de financement évoluent (loi NOTRe, compétence GEMAPI transférée vers les communautés de communes), où leur reproduction est favorisée (réchauffement climatiques, hivers doux) ; l'organisation des actions doit se poursuivre et s'améliorer. Une prise de conscience des enjeux et des risques réels doit s'effectuer.

Ces informations sont issues du colloque national RAE organisé à Fontenay-le-Comte le 16 novembre dernier. Source photos : réseau FREDON-FDGDON des Pays de la Loire. La FDGDON de la Mayenne se tient à disposition pour toutes informations : 17 boulevard des Manouvriers 53810 CHANGE
02 43 56 12 40 - accueil@fdgdon53.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

PROMOUVOIR LA SANTÉ

Créée en novembre 2015 et composée d'habitants du Pays de Craon, l'association « Relais santé bien-être » a pour mission de promouvoir la santé, le bien-être. En 2015, elle comptait 10 adhérents, aujourd'hui, 26. En 2016, l'association avait pour souhait de sensibiliser et d'encourager les habitants du Pays de Craon à manger équilibré et pratiquer une activité physique.



Pour atteindre ces objectifs, elle a animé un self pédagogique à la foire expo de Craon qui a recensé 450 passages. Elle a mené des actions de prévention dans les 4 sites d'aide alimentaire du Pays de Craon, 130 usagers ont été rencontrés. Elle a proposé une soirée d'information à destination des associations sportives sur le label « sport santé » et participe à l'organisation de la 5ème rencontre régionale « sport, santé, social » qui aura lieu le 1er décembre au Centre hospitalier de Craon.

Découvrez toute l'actualité de l'association sur le site de la Communauté de communes du Pays de Craon : www.paysdecraon.fr rubrique santé.

Contact : Julie Girard, animatrice santé 07 85 51 53 43 // animation.sante@paysdecraon.fr

Les commissions :

"Patrimoine et Editions"
Responsable : Evelyne Ernoul

"Animations et Manifestations"
Responsable : Jacqueline Beaulieu

"Accueil et Information"
Responsable : Marie-Lou Blanchet

"Randonnée Pédestre".
Responsable : Joëlle Hallopaux

COMMISSIONS

TOURISME EN PAYS DE CRAON

Cette nouvelle association est née de la fusion des trois syndicats d'initiative du Sud-Mayenne, à savoir les S.I. de Cossé le Vivien, Craon et St Aignan-Renazé. Sa zone de compétence correspond au territoire de la nouvelle communauté de communes du Pays de Craon soit 37 communes



Organigramme

Trois co-présidentes :
Marie-Lou Blanchet,
Marie-Claude Boiteux,
Clotilde Faguer
Trésorier : Arnaud Faguer
Trésorier adjoint : Christian Ménard
Secrétaire : Marie-Françoise Thézé
Secrétaire adjoint : François Filipot
2 membres de droit :

Mr Dominique Guineheux, vice-président commission Tourisme et Sports au Pays de Craon
Mme Lucie Labatte, Directrice du T.A.T (Territoire d'Accueil Touristique Sud-Mayenne)

1 référent par commune

3 membres : Olivier Cocherie, Paulette Colas, Cécile Croissant, Thérèse Duvacher, Bruno Gilet,
Janine Lemée, Marie-France Levrard, Gilbert Moreau, Patrick Thézé

Les consignes de tri évoluent !

Communauté de communes du Pays de Craon

A compter du 1er juillet 2016, vous pourrez déposer tous vos emballages en plastique dans le conteneur de tri à emballages (adhésif à bande jaune).

Quelques exemples : bouteilles, flacons de salle de bains, bidons de lessives, pots de yaourts, barquettes de beurre, de viande, films plastiques, blisters et sacs plastiques, pots de crème cosmétique ou encore boîtes de poudre chocolatée...

Vers plus de recyclage :

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être déposés dans le conteneur de tri aux côtés des emballages en métal, en papier et en carton. Les autres emballages en plastique devaient être jetés avec les ordures ménagères car on ne savait pas les recycler. Ces emballages étant de plus en plus nombreux, tous les acteurs du tri, de la collecte et du recyclage ont travaillé ensemble afin de tester des méthodes pour les recycler. Moderniser les centres de tri, trouver des débouchés pour le plastique recyclé... Des solutions ont été trouvées et aujourd'hui, pour recycler plus, il suffit de trier plus d'emballages !



Et en pratique ?

Les nouvelles consignes de tri remplacent les consignes nationales (notamment celles présentes sur les emballages). Pour vous aider :

- 1/ C'est un emballage ? Déposez-le dans le bac de tri!
- 2/ Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
- 3/ Déposez vos emballages en vrac dans le bac (pas imbriqués ni dans un sac).

A recycler :

Dans le conteneur des emballages : emballages en métal, briques alimentaires et tous les emballages en plastique, sans exception ! Quelques exemples : bouteilles, flacons de salle de bains, bidons de lessive, pots de yaourts, barquettes de beurre, de viande, films, blisters et sacs plastiques, pots de crème cosmétique ou encore boîtes de poudre chocolatée...

Dans le conteneur à verre : emballages en verre.

Désormais, plus de doute, tous les emballages se trient !

Un doute, une question ?

Communauté de Communes du Pays de Craon -
Service environnement : Tel: 02 43 09 61 64
environnement@paysdecraon.fr
www.paysdecraon.fr et www.ecoemballages.fr



PROJET ÉOLIEN ROSE DES VENTS

Fontaine Couverte La Roë

3 éoliennes le long de la route départementale :

Plusieurs variantes d'implantation ont été étudiées lors du Comité de Pilotage d'octobre dernier.

L'implantation choisie respecte les préconisations des études paysagère et géobiologique, les distances aux haies. Tout en assurant une production électrique optimale, elle concilie insertion paysagère et prise en compte des enjeux environnementaux.

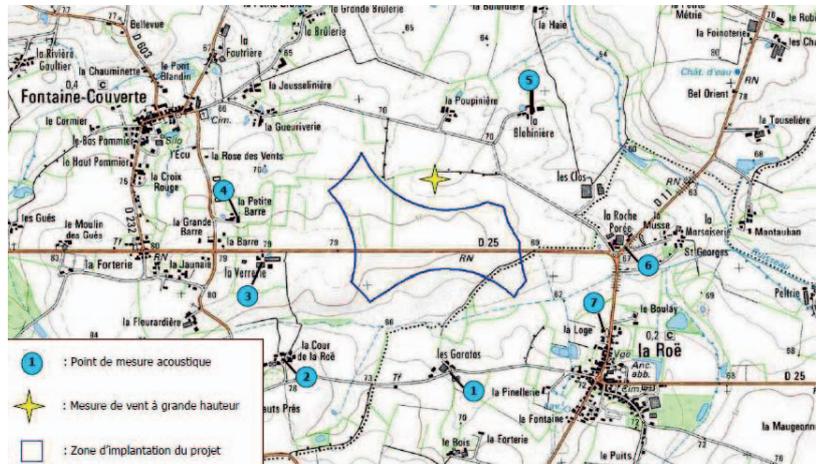
En décembre, une visite de terrain avec le géobiologue est prévue pour valider sur site cette implantation.

La faisabilité se poursuit :
Au travers de différentes thématiques, l'étude de faisabilité analyse très précisément les spécificités de votre territoire. Elle est réalisée par une équipe pluridisciplinaire composée d'experts indépendants (naturalistes, paysagistes, acousticiens, architectes, géomètres...) et permet de déterminer les caractéristiques du parc (nombre d'éoliennes, localisation, dimensions).

Le 26 octobre 2016, première réunion du comité de pilotage.

Cette réunion a consisté en une présentation des résultats des études de l'état initial, l'élaboration de variantes d'implantation et un point sur les prochaines étapes.

Bien qu'invitée, l'association Bien Vivre à Fontaine Couverte n'a pas souhaité participer à la réunion.



L'étude de faisabilité : connaître précisément les spécificités du site Le potentiel éolien

Le gisement de vent est estimé à partir des données des stations Météo France environnantes et de celles du mât de mesure installé sur site en avril 2016. Ces éléments permettent de caractériser le vent, de calculer le nombre d'heures de fonctionnement du parc et donc sa future production électrique. Cela nous guide aussi pour choisir l'implantation des éoliennes et sélectionner les technologies les plus adaptées au vent présent sur le site.

L'étude acoustique

Du 18 mai au 2 juin 2016, le bureau d'études ORFEA a mesuré le bruit ambiant depuis des habitations riveraines de la zone d'étude. La contribution sonore des éoliennes est ensuite simulée pour s'assurer du respect de la réglementation. Celle-ci impose au parc éolien de s'adapter à l'ambiance sonore initiale de son lieu d'implantation. Ainsi, en présence d'éoliennes, le bruit ne doit pas être supérieur de 5 décibels le jour par rapport au niveau sonore ambiant et de 3 décibels la nuit. Lors de la prochaine réunion du comité de pilotage, un acousticien présentera cette étude.

L'étude environnementale

En cours de réalisation, cette étude porte sur les oiseaux, les chauve-souris, la faune terrestre et la flore. Pendant un cycle biologique complet, des spécialistes recensent les espèces présentes selon les saisons, enregistrent leur occupation du site et analysent les impacts potentiels du futur parc éolien. Ces études n'ont pour l'instant pas montré d'enjeux particuliers. Seul l'éloignement des haies est demandé, notamment celles au nord de la zone d'étude qui présentent un intérêt écologique plus grand que les haies perpendiculaires à la route départementale D25.

L'étude du paysage

A partir de 4 périmètres d'étude, un expert a analysé le paysage local et émis des recommandations d'implantation. Il a par exemple préconisé de :
- s'appuyer sur la trajectoire linéaire de la route départementale RD25,
- éviter l'encadrement du Moulin des Gués, contrôler la co-visibilité avec l'Abbaye de la Roë.
Ces éléments contribuent à la bonne intégration du projet de Rose des Vents.

L'étude géobiologique

La géobiologie étudie l'influence d'un lieu et de son environnement sur le vivant. Elle permet notamment de déterminer l'emplacement de failles souterraines et de veines d'eau, sur lesquelles on évite d'implanter des éoliennes. Comme le faisaient nos anciens, VALOREM intègre ce critère dans la définition de l'implantation, même si ce n'est pas demandé dans les études d'impact de parcs éoliens.

Lors d'une sortie sur site en septembre dernier, Philippe DUGAST, géobiologue, a localisé : - 3 failles de 28 m, 5 m et 2 m de large et plusieurs veines d'eau d'environ 1m de large.

L'implantation des éoliennes se fera donc en dehors de ces failles et veines d'eau. Le passage de câbles et la création de chemins d'accès sont quant à eux possibles.

2016 EN IMAGES



Joyeuses ★ ★
FÊTES

I N F O S P R A T I Q U E S

Mairie

11 rue des Chanoines, 53350 La Roë
Horaires d'ouverture au public
lundi 08h45-12h30 - mercredi 08h45-12h30
jeudi 08h45-12h30
contact:Tél/Fax. 02 43 06 50 83
laroe@wanadoo.fr
site internet : www.la-roe.com

Déchetterie

Saint Aignan sur Roë - ZA Charmille
Tél.02 43 06 79 60
Horaires d'ouverture au public
jeudi 13h30-17h30
samedi 10h00-12h00 et 13h30-17h30

Ballots Horaires d'ouverture au public
Mardi de 13h 30 à 17h 30 Jeudi de 9h 00 à 12h 00
Samedi de 10h 00 à 12h 00 et de 13h30 à 17h 30.

Ecole du RPIC : Ballots - Livré la Touche - La Roë
Ecole Alphonse Lefizellier :09 60 54 43 97

ARTISANS/ ENTREPRISES LOCALES :

Atelier l'Hermine Blanche : création de costumes
Tél.02 43 07 11 23
Jean-Pierre BLANCHET : ébénisterie, brocante
Tél.02 43 06 54 22
Gilbert BOISHUS : couverture, ramonage
Tél.09 79 31 54 66
Justine BOISHUS : photographie
Tél.06 81 57 17 17
Gaétan CHADELAUD : agence de communication
Tél.02 43 09 28 72
Daniel CROISSANT : Multiservices
Tél.02 43 06 03 35
FAGUS Location : Bois, énergie, environnement
Tél.02 43 06 49 28
Joël HOUDIN : menuiserie, scierie
Tél.02 43 06 60 70
Hélène JEPSON : bar, restaurant
Tél.02 43 07 94 18
Nathalie LEROUX : artiste et professeur de chant
Tél.02 43 06 92 55
Paul MALECOT : magnétiseur
Tél.02 43 06 50 10
Webstache: Création Internet
Tél.06 27 42 47 13

St-Aignan

5 rue relais des Diligences

MSA : 1er et 3e mardi du mois - 10h00-12h00
Assistante sociale : RDV à l'antenne solidarité
Tél.02 43 09 17 80

Mairie

Conciliateur : 3e jeudi du mois - 08h45-10h00

Renazé

Pôle Santé : 26 Bis, rue Daudier
Tél.:02 43 06 43 05

17,Place de l'Europe

Conciliateur : Jeudi de 10h00 à 12h00

Centre Social Douanier Rousseau

Espace emploi : Mardi et jeudi de 10h00 à 12h00
Mission Locale : Vendredi de 9h 00 à 12h 30
et 13h 30 à 16h 30

Rue Jean Jaurès

Assistante sociale : mardi, vendredi - 10h00-12h00

Chemin Basse Malvalière

Déchetterie Tél.02 43 70 45 02
: Mer. ven. 13h30-17h30
Sam 09h-12h et 13h30-17h30

Craon

7 rue de l'Eperon

Assistante sociale : Antenne solidarité
du lundi au vendredi Tél.02 43 09 17 80
CPAM Tél.02 43 07 53 39
mardi de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

4 rue des Vaux

MSA Tél.02 43 06 05 30
lundi 09h00-12h30 et 14h00-16h30

Route de Niaffles

Déchetterie Tél.02 43 06 08 69
lun. mer. jeu. ven. 13h30-17h30
mardi 09h00-12h00
samedi 09h-12h /13h30-17h30

**Le bulletin municipal a été édité à la mairie
à 140 ex.**